



ÉDITO

La Coordination nationale Pas sans Nous s'est créée en septembre 2014 pour mettre en œuvre les 1+ 30 propositions du rapport *Pour une réforme radicale de la politique de la ville*. Ça ne se fera plus sans nous, remis au Ministre de la Ville en juillet 2013.

Durant ces 16 premiers mois d'existence, les militant-e-s de la Coordination et leurs délégué-e-s régionaux/les se sont mobilisé-e-s sur le terrain pour faire entendre la voix et les revendications des habitant-e-s des quartiers. Ce travail de terrain demande du temps, de l'énergie mais c'est aussi ce qui fait de Pas sans Nous une aventure humaine passionnante.

Au niveau local, la mobilisation a été inégale de même que la reconnaissance et la participation aux instances décisionnelles qui ont été à géométrie variable en fonction des préfectures et des élu-e-s. Au niveau national, nous avons joué notre rôle de syndicat des quartiers populaires en informant, en impulsant des actions collectives et en s'associant à d'autres initiatives. Lors de nos différentes rencontres avec les ministres de la Ville, nous n'avons cessé de les alerter sur les difficultés financières que connaissent les associations, sur une stigmatisation des habitants des quartiers populaires au nom d'une conception de la laïcité très autoritaire, ou encore sur le détournement des conseils citoyens... Nous avons aussi développé des tables de quartiers, nous avons lancé la campagne pour la création d'un Fonds pour la démocratie d'initiative citoyenne et nous pesons sur les contrats de ville partout où c'est possible. Nous continuons d'élargir les mobilisations pour renforcer notre poids et nos moyens d'action.

La force de Pas sans Nous est de rassembler les dynamiques citoyennes locales et de construire des alliances avec d'autres organisations : « l'union fait la force » est on ne peut plus d'actualité !

À l'heure de la prolongation de l'État d'urgence, du projet de déchéance de nationalité et de la remise en cause de nos libertés fondamentales, l'enjeu majeur est de nous mobiliser massivement pour que les habitant-e-s soient au cœur de la démocratie, pour lutter contre le racisme et les discriminations, pour la solidarité, la dignité, l'égalité et la justice sociale.

Nicky Tremblay et Mohamed Mechmache,
co-président-e-s de Pas sans Nous

QUELQUES CHIFFRES

158

ADHÉRENT-E-S

ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS



7

CONSEILS NATIONAUX SUR 2 JOURS

13

RÉUNIONS DE BUREAU



13

DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

8

FORMATIONS

62

RENCONTRES

AVEC LES HABITANT-E-S EN RÉGION

27

RENCONTRES AVEC LES ÉLU-E-S



POUR UN FONCTIONNEMENT AU PLUS PROCHE DES TERRITOIRES

La Coordination nationale Pas sans Nous fonctionne depuis un an à partir de statuts qui ont été travaillés et validés collectivement lors de l'assemblée générale constitutive de septembre 2014 à Nantes. À l'heure actuelle, c'est l'assemblée générale qui désigne le conseil national (constitué par les délégué-e-s régionaux/les), qui lui-même désigne le bureau. Aujourd'hui, nous constatons que la représentation régionale ne correspond pas à la réalité. Elle est intenable et irréalisable pour les délégué-e-s régionaux/les, implanté-e-s d'abord sur leur quartier et leur ville. La Coordination nationale ne peut exister qu'à partir du local. Nous devons donc revoir notre organisation à partir des territoires locaux, au plus proche des réalités des quartiers. La Coordination nationale Pas sans Nous se bat pour restaurer la démocratie partout où elle est niée et pour un réel partage du pouvoir d'agir : sa gouvernance se doit alors d'être collective, égalitaire et responsable.

C'est pour toutes ces raisons qu'il est grand temps de revoir nos statuts : ils doivent traduire un fonctionnement ascendant et collégial.

HISTORIQUE

Juillet 2013 : Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache remettent à François Lamy, ministre de la Ville, leur rapport intitulé *Pour une réforme radicale de la Politique de la ville, ça ne se fera plus sans nous !*

8 février 2014 : De nombreux acteurs associatifs, habitant-e-s, universitaires se retrouvent à Paris et décident de faire vivre les propositions du rapport que la loi pour la Ville et la cohésion urbaine n'a globalement pas repris. Pour cela, ils créent la coordination « Cela ne se fera plus sans Nous ». À cette date, la coordination prend une forme et un nom provisoires.

5 et 6 septembre 2014 : L'assemblée générale constitutive de la Coordination nationale Pas sans Nous se tient à Nantes (avec près de 200 acteur-e-s associatifs).

Octobre 2014 : La Coordination nationale Pas sans Nous organise une manifestation devant l'Assemblée nationale et lance une pétition pour demander la création d'un fonds d'interpellation citoyenne.

3 février 2015 : Suite aux attentats de janvier 2015, la Coordination Pas sans Nous rencontre François Hollande, Président de la République en présence de Patrick Kanner, ministre de la Ville et Myriam El Khomri secrétaire d'État pour débattre de la rénovation urbaine, du droit de vote des étrangers et de la création de tables de concertation.

POUR LA CRÉATION D'UN FONDS POUR LA DÉMOCRATIE D'INITIATIVE CITOYENNE

Dans leur rapport *Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires* remis à François Lamy en juillet 2013, Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache faisaient le constat suivant : « *les discours sur la démocratie participative ont fleuri en France au cours des vingt dernières années, appelant au développement de nouvelles formes de participation des citoyens. Pour autant, seule la démocratie représentative reste financée, que ce soit sous forme du financement des partis politiques ou des représentants élus. La participation n'est financée que quand elle est initiée par les institutions* ». Dès lors, les auteurs proposaient la création d'un fonds permettant de dégager les moyens humains et financiers nécessaires au droit d'interpellation citoyenne.

Le rapport proposait la tenue d'une conférence de consensus afin de définir le financement, les modalités de gestion de ce fonds ainsi que les initiatives qu'il permettrait de financer. C'est donc naturellement que la Coordination nationale Pas sans Nous qui porte depuis sa création en septembre 2014 les 1 + 30 propositions de ce rapport, s'en est emparée et a organisé cette conférence de consensus les 4 et 5 septembre 2015.

4 et 5 septembre 2015 : La Coordination Pas sans Nous organise une conférence de consensus rassemblant fondations, associations, partis politiques, journalistes, universitaires autour d'une question : « comment financer la démocratie participative initiée par les habitant-e-s ? ». Cette conférence de consensus rend public un avis qui propose qu'un « Fonds pour la démocratie d'initiative citoyenne », doté annuellement de 5 % du montant total de l'argent public consacré au fonctionnement de la démocratie représentative, soit créé.

16 et 17 janvier 2016 : Après plus d'un an d'existence, la Coordination Pas sans Nous se réunit à Paris en assemblée générale afin d'établir sa feuille de route et son organisation pour l'année 2016.



Réuni-e-s durant deux jours, trente participant-e-s (membres de fondations, élu-e-s, journalistes, acteur-e-s associatifs et universitaires) ont posé les premières bases de ce fonds qu'ils ont choisi d'intituler : « Fonds pour la démocratie d'initiative citoyenne ».

Ce fonds sera amené à soutenir des initiatives visant à organiser le débat, la contre-expertise, l'évaluation des projets publics. Il permettra également de faire émerger des sujets et de susciter des projets qui ne sont pas à l'ordre des politiques publiques. Enfin, il aura pour objet le partage d'information, d'expériences et la co-formation. Pour fonctionner, il est proposé que ce fonds soit doté annuellement de 5 % du montant total de l'argent public consacré au fonctionnement de la démocratie participative. Il sera géré par une instance indépendante et pluraliste.

Les participant-e-s à la conférence de consensus ont collectivement rédigé un appel qui est consultable sur le site : www.passansnous.org. Durant toute l'année 2016, la Coordination nationale Pas sans Nous s'engage à porter ce texte, afin qu'aboutisse la création de ce fonds pour rendre la démocratie à l'initiative citoyenne.

Si vous êtes intéressé-e-s pour porter avec nous cette proposition, prenez contact avec la Coordination.

LES CONSEILS CITOYENS : DES ESPACES DE DÉMOCRATIE LOCALE ?

La loi de février 2014 a institué la création d'un conseil citoyen dans chaque quartier prioritaire. On est loin de la proposition de tables de quartier préconisée par le rapport *Pour une réforme radicale de la politique de la ville*. Ça ne se fera plus sans nous, une démarche autonome et indépendante des pouvoirs publics, qui s'organise à partir des dynamiques existantes. Et même si la loi de 2014 prévoit l'indépendance des conseils citoyens, comment peuvent-ils l'être à partir du moment où ils sont rendus obligatoires créant de fait une injonction paradoxale pour les pouvoirs publics locaux qui doivent impulser ces espaces d'initiative citoyenne tout en les laissant parfaitement autonomes ?

Malgré ses critiques, la Coordination nationale Pas sans Nous y a vu « une porte entrebâillée » pour favoriser la démocratie participative à l'initiative des habitant-e-s et a choisi de « mettre son pied dans cette porte ».

Consciente du détournement possible de ces conseils citoyens par les pouvoirs publics locaux, la Coordination Pas sans Nous a lancé un observatoire sur les conseils citoyens nourri d'une veille médiatique de plus de 800 articles de presse et des remontées du terrain.

Au niveau local, de nombreux délégué-e-s de Pas sans Nous se sont fortement investi-e-s pour tenter de faire de ces conseils citoyens de véritables espaces de démocratie locale. Partout, des réunions publiques, des débats et des formations ont été organisés afin de diffuser l'information auprès des habitant-e-s et des acteur-e-s associatifs. Des rencontres avec les élu-e-s et les services locaux de l'État ont permis aux délégué-e-s de faire part de leurs points de vigilance et de réaffirmer le principe de co-construction des contrats de ville prévu par la loi. Au niveau local comme national, Pas sans Nous continue aujourd'hui de batailler sur les modalités de mise en œuvre et sur les moyens octroyés à ces conseils citoyens.

Certain-e-s délégué-e-s constatant une mainmise trop forte sur les conseils citoyens ont décidé de monter eux-mêmes leurs propres espaces de démocratie locale, notamment en lançant des tables de quartier sur leur territoire.

En 2016, la Coordination Pas sans Nous organisera en partenariat avec l'Institut de la concertation une journée de bilan sur la mise en place des conseils citoyens. Elle porte également avec la Fédération nationale des centres sociaux un projet d'élargissement de l'expérimentation des tables de quartier.



UNE VISION AUTORITAIRE DE LA LAÏCITÉ

Depuis les attentats de janvier, la laïcité est devenue une obsession gouvernementale. Déjà, à propos des mesures du 1^{er} Comité interministériel pour l'égalité et la citoyenneté, « *La république en actes* », Pas sans Nous faisait part de son inquiétude dans un billet publié sur son blog Médiapart : « *Ce plan apparaît surtout et prioritairement comme un long discours obsessionnel sur la laïcité. Le mot "fraternité", 3^e pilier des valeurs républicaines, n'apparaît pas une seule fois dans le texte... Le mot laïcité, 38 fois ! Cela donne à ce texte une tonalité qui ne vise que certaines catégories de population : les habitant-e-s des quartiers populaires et/ou de confession musulmane* ».

En Indre-et-Loire, le préfet a demandé aux associations qui interviennent dans les quartiers de la politique de la ville de signer une charte pour obtenir leurs subventions. Déjà son titre affirme cette « exception » : *Charte de la laïcité applicable par tous les opérateurs bénéficiaires d'une subvention versée par l'État au titre de la politique de la ville*. Les valeurs républicaines sont-elles compatibles avec cette exception ?

Au contraire, cette charte nous éloigne des valeurs républicaines en visant non pas l'universel mais des personnes pour les placer hors de la société.

Plusieurs associations locales se sont mobilisées contre cette charte dont une qui a refusé de la signer, estimant trop peu claires les explications sur les engagements qu'elle prenait en signant. Sa subvention a été réattribuée à une autre structure, arrêtant net une action plébiscitée par les habitant-e-s, les acteur-e-s, technicien-ne-s et élu-e-s locaux. Cette décision très tardive met en péril l'association, ses salarié-e-s et les actions des partenaires et des habitant-e-s. Affaire à suivre...



LES ASSOCIATIONS : UN MAILLON DE LA DÉMOCRATIE

La participation des habitant-e-s repose en grande partie sur les associations qui constituent ainsi un des piliers de la démocratie. Représentant près de la moitié de leur budget, les subventions publiques sont des leviers structurants pour les actions mises en œuvre par les associations. Dans les quartiers populaires, ce soutien passe essentiellement par la politique de la ville qui finance chaque année environ 12 000 associations dans ce cadre. Et pourtant... Combien de petites associations disparaissent ou manquent de disparaître chaque année ? Si leur action est régulièrement vantée, elles sont insuffisamment soutenues par la politique de la ville, avec des subventions qui baissent régulièrement, tout en étant très dépendantes financièrement.

Avant l'été 2015, la Coordination Pas sans Nous, très inquiète de cette situation, écrivait une lettre ouverte à François Hollande pour dire sa colère : « *De nombreuses associations des quartiers populaires sont sur le point de mettre la clef sous la porte et ce dès cet été* ». Nous dénonçons alors un retard très important du versement des subventions : comment mettre en œuvre les actions dans l'année lorsque l'argent n'est versé qu'au mois de novembre ?

PAS SANS NOUS AU CONSEIL NATIONAL DES VILLES

La réelle participation des habitant-e-s à toutes les instances décisionnelles de la politique de la ville devait se traduire entre autre par la création d'un collège composé d'habitant-e-s au Conseil national des villes (CNV), conseil placé auprès du Premier ministre et qui doit donner un avis sur toutes les mesures concernant les quartiers de la politique de la ville.

Dans la nouvelle composition du CNV ce collège a été créé : il regroupe 16 habitant-e-s des quartiers prioritaires. La Coordination Pas sans Nous y siège quant à elle, au titre des acteur-e-s économiques et sociaux (il existe également un collège d'élu-e-s et un collège de personnalités qualifiées). Installé le 26 octobre dernier, le CNV a déjà été réuni par Patrick Kanner suite aux attentats du 13 novembre. À cette occasion, la représentante de Pas sans Nous a eu l'occasion de développer 3 points :

- Elle a d'abord rappelé qu'il ne peut y avoir de cohésion sociale sans un tissu associatif de proximité fort et qui ne soit pas sans cesse inquiété sur son devenir face aux baisses de subventions : les associations sont prises en otage entre le discours du gouvernement qui annonce l'augmentation des financements aux associations et celui de certaines préfectures qui procèdent à des diminutions sans les justifier.

Nous pointions aussi « *une baisse significative des subventions des collectivités locales s'appuyant sur la diminution de leurs dotations de fonctionnement pour annoncer des réductions de leur soutien aux associations pouvant atteindre jusqu'à 20 % dans certaines villes* ».

Aujourd'hui, de nombreux points posent toujours questions :

- **Le système d'appel à projets**, qui est désormais généralisé, force les associations à s'inscrire dans une logique concurrentielle ;
- **Des audits** sont réalisés sur des associations ayant des budgets de moins de 5000 euros par an ;
- Localement les annonces de l'État central sur la hausse des subventions sont trop souvent contredites par les décisions de l'État local qui décide de leur octroi sans que **les critères ne soient clairement énoncés**.

La Coordination Pas sans Nous continue de s'engager fortement pour rendre plus pérenne le financement des petites associations qui jouent un rôle social majeur dans les quartiers. Ainsi, elle continuera de porter la proposition de créer une fondation pour la solidarité sociale, une source indépendante de financement qui permettrait aux associations de gagner en liberté et en autonomie.

- Elle a également dénoncé la stigmatisation des quartiers populaires dont sont victimes les habitant-e-s des quartiers.
- Enfin, concernant la mise en place des conseils citoyens, elle a fait état de constats qui montrent davantage une injonction à la participation qu'une véritable volonté de co-construire les contrats de ville et donc de développer la démocratie participative.

Dans le cadre de ce mandat qui dure jusqu'en 2018, la Coordination Pas sans Nous continuera de porter la voix des quartiers populaires au sein de cette instance.



Pour suivre l'actualité de Pas sans Nous et de ses réseaux rendez-vous sur :

Notre site internet : www.passansnous.org

Facebook : Coordination Pas sans Nous

Twitter : @pas_sansnous

Médiapart : <https://blogs.mediapart.fr/pas-sans-nous/blog>

Pour nous contacter :

Coordination nationale Pas sans Nous

47, avenue Pasteur

93100 Montreuil

coordinationcitoyennationale@gmail.com

01-80-89-58-20